

Synthèse

« L'Auvergne, un diagnostic pour préparer l'avenir »

En ce début de XXI^e siècle, l'Auvergne a de nombreux défis à relever. L'ouverture de la région reste à parachever pour faire de sa situation géographique centrale un atout pour le développement économique. Les perspectives démographiques et leurs conséquences, notamment en termes de renouvellement des forces de travail, conduisent à rechercher des solutions pour freiner le départ des jeunes et améliorer l'attractivité de la région. Les inéluctables mutations des secteurs économiques traditionnels et la modernisation du tissu des entreprises demandent anticipation et accompagnement. En matière d'aménagement du territoire, l'avenir de l'Auvergne passe par la recherche d'un équilibre, voire d'une synergie, entre le développement de la métropole clermontoise et celui du reste du territoire. L'ensemble de ces problématiques est au cœur des réflexions menées par les acteurs publics.

Bruno Priou - Synthèse de l'ouvrage collectif
« L'Auvergne : un diagnostic pour préparer l'avenir »

L'ouverture de l'Auvergne : un enjeu pour l'avenir

Le développement des infrastructures : un défi majeur

L'Auvergne occupe une position centrale dont il faut utiliser tous les atouts. Historiquement rattachée au Massif central et située aux portes de la vallée du Rhône, elle a toujours été une terre d'échanges avec les régions voisines, notamment Rhône-Alpes mais aussi la région parisienne.

Son relief est un frein à une ouverture qui constitue pourtant un facteur fondamental de développement. Atout majeur de cette ouverture, la région dispose désormais des infrastructures lui permettant de s'insérer dans les grands réseaux de déplacements na-

tionaux et internationaux. L'autoroute A71 prolongée par l'A75 assure la liaison Paris/Méditerranée/Espagne. L'A89 renforcée par la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) et prolongée par l'A71 et l'A72 assure la relation entre la façade atlantique et l'Allemagne et l'Italie. La N88 se trouve sur la trajectoire Lyon-Toulouse-Barcelone.

La présence sur la capitale régionale, d'une plate-forme aéroportuaire reliée régulièrement à une vingtaine de grandes villes dont plusieurs à l'étranger, renforce ces potentialités d'ouverture.

Cependant, à la fois en termes d'infrastructures traditionnelles mais aussi en termes d'outils de communication plus nouveaux, les retards à combler sont encore nombreux. Les liaisons ferroviaires demeurent un

point faible, les temps de trajet sont longs à la fois à l'intérieur de la région et avec les autres capitales régionales. En particulier l'amélioration des liaisons avec Paris et Lyon reste un enjeu important. Parallèlement, celle de la

couverture encore faible du territoire auvergnat en téléphonie mobile et en connexion haut débit devient une priorité pour favoriser l'implantation des entreprises et impulser le développement local. ➤

Des échanges privilégiés avec l'Île-de-France et Rhône-Alpes

Le renouvellement de la population et du tissu des entreprises, source d'innovation et de croissance, est conditionné par cette ouverture sur l'extérieur.

L'Auvergne a de tous temps connu des mouvements de population avec les autres régions et avec l'étranger. Schématiquement, depuis le début des années quatre-vingt-dix, elle gagne des habitants, en particulier des ménages actifs, dans ses échanges avec les départements du nord de la Loire et en perd dans ceux réalisés avec les départements du sud, notamment des étudiants, des jeunes actifs et des retraités. C'est avec l'Île-de-France et Rhône-Alpes que ces mouvements sont les plus nombreux. Au cours de la dernière décennie, le retour à un solde migratoire positif est largement imputable aux échanges avec ces deux régions.

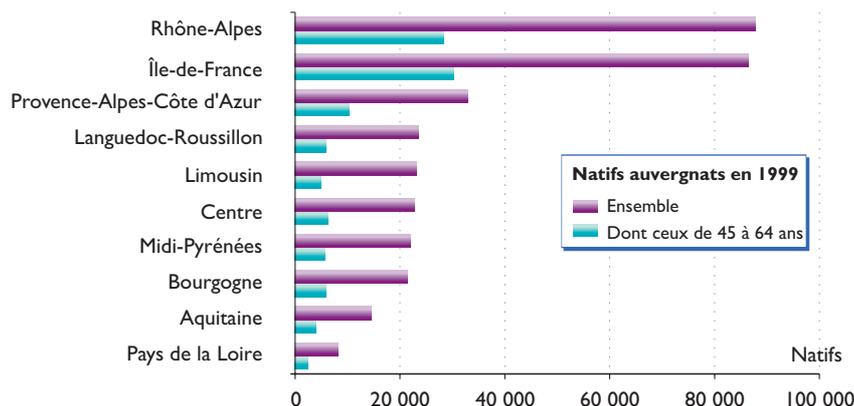
Comme l'ensemble des régions françaises, l'Auvergne a connu dans la décennie quatre-vingt-dix, un accroissement des transferts d'établissements.

Cependant, ces échanges restent modérés pour la région. Là aussi, ils sont les plus nombreux avec l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Les établissements

transférés sont de petite taille et les secteurs les plus concernés sont ceux en expansion : services aux entreprises, services aux particuliers. ➤

Les Auvergnats de Rhône-Alpes devant les Auvergnats de Paris

Les dix principales régions de résidence des natifs auvergnats



Note de lecture : longtemps destination principale, la région parisienne a perdu sa première place au profit de la région rhônalpine. En 1999, 88 000 natifs auvergnats habitaient un département de Rhône-Alpes et 86 500 un département d'Île-de-France. Parmi eux plus du tiers avait entre 45 et 65 ans. Ainsi habitent dans ces deux régions 58 500 natifs auvergnats qui potentiellement pourraient venir passer une partie de leur retraite dans leur région natale.

Source : INSEE - Recensements de la population

Les activités économiques : entre tradition et innovation

Une croissance en retrait s'appuyant sur un tissu de petites entreprises

Entre 1990 et 2002, la croissance du PIB auvergnat a progressé en moyenne annuelle moins rapidement que dans l'ensemble des autres régions de province (3 % contre 3,5 %) pour atteindre en fin de période 27,6 milliards d'euros.

En 2002, le PIB par habitant (21 011 euros) place la région en 14^e position. Mais surtout l'économie auvergnate présente des caractéristi-

ques liées à ses activités traditionnelles confrontées désormais à des mutations profondes.

La région n'a pas échappé au développement croissant des activités de services qui contribuent désormais à plus de la moitié de la valeur ajoutée. Dans ce secteur, elle enregistre cependant la plus faible croissance de toutes les régions. Les activités agricoles et industrielles représentent une part im-

portante induisant une productivité par emploi qui la classe dans le dernier quart des régions françaises.

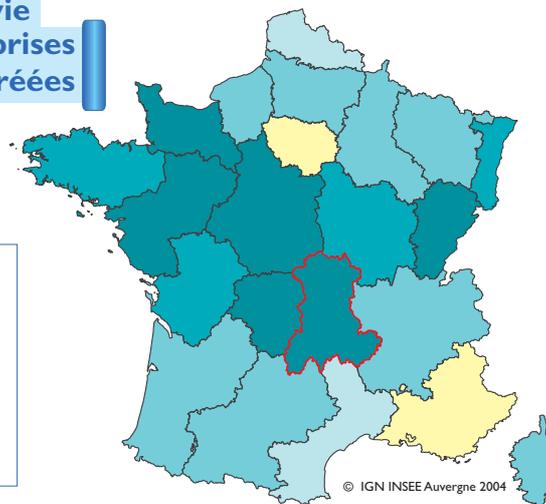
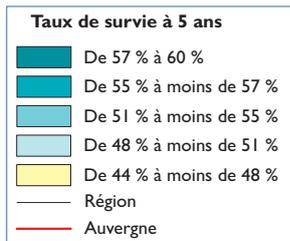
À côté de quelques grands groupes industriels, le tissu des entreprises, un peu plus de 50 000 unités, est constitué de petites unités. Les TPE (très petites entreprises de moins de 20 salariés) qui concentrent 40 % des emplois salariés et une part voisine du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée, jouent un rôle primordial pour le maintien de l'activité dans les zones rurales. Le caractère artisanal des TPE est plus marqué en Auvergne qu'ailleurs.

Cependant, les TPE exercent leurs activités dans de nombreux domaines, près de la moitié dans les services, plus d'un quart dans les commerces mais aussi dans la construction et l'industrie.

Le tissu des entreprises auvergnates est caractérisé par une stabilité et une solidité relatives. En 2002, le taux de création (8,5 %) est inférieur d'environ deux points à celui du niveau national. Pour environ un cas sur cinq il s'agit d'une reprise d'activité.

Ce tissu semble mieux résister aux difficultés : le nombre de défaillances est faible et les nouvelles entreprises auvergnates affichent une bonne résistance dans leurs premières années. ➤

Un bon taux de survie pour les entreprises nouvellement créées



Source : Sine 1998-2003

Une économie marquée par une empreinte industrielle

L'Auvergne est une terre de tradition industrielle qui s'appuie sur des ressources naturelles (bassin houiller, eau), un savoir-faire, des compétences.

Le secteur emploie plus d'un salarié de la région sur cinq soit plus de 100 000 personnes. Il représente un quart de la valeur ajoutée régionale. Un tiers des salariés travaille dans des établissements dont les effectifs dépassent 500 personnes. Environ 70 % des salariés de ce secteur sont dépen-

dants de décisions provenant de groupes avec toutefois une forte présence de groupes locaux ; Michelin en constituant un exemple emblématique.

Bien que présente sur différentes activités, l'industrie auvergnate comprend quelques secteurs prédominants : l'industrie des biens intermédiaires avec ses composantes essentielles, la chimie caoutchouc-plastique (25 000 salariés), la métallurgie et transformation des métaux (17 000 salariés) ; les in-

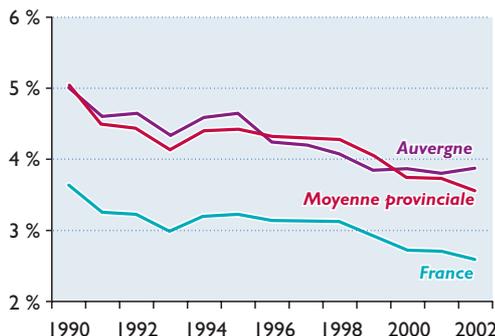
dustries agricoles et alimentaires (14 000 salariés) orientées autour de quatre grandes activités : l'industrie laitière, le traitement de la viande, le travail du grain et l'industrie des boissons. Dans certaines zones d'emploi, cette forte orientation industrielle s'accompagne d'une spécialisation (par exemple Thiers, Yssingeaux), parfois d'une forte concentration dans quelques établissements (comme sur la zone de Montluçon), voire des deux caractéristiques (par exemple Issoire). Un choc sectoriel, la restructuration ou la délocalisation d'un établissement présente ainsi le risque d'impacts locaux importants. ➤

Une activité agricole encore bien présente

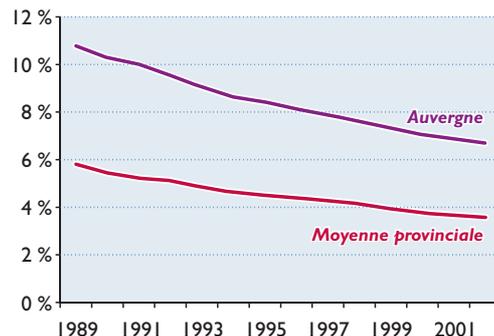
L'agriculture, autre activité traditionnelle, représente près de 7 % des emplois (3,6 % au niveau national). En termes de richesse créée, elle représente 3,9 % de la valeur ajoutée régionale (environ un milliard d'euros). En permettant la mise en valeur de 60 % du territoire, elle joue aussi un rôle important dans l'occupation des sols et la préservation des paysages. Avec 80 % du territoire agricole occupé par l'herbe, l'Auvergne est la plus grande prairie de France. L'élevage des bovins place la région au 4^e rang.

Importance de l'agriculture en Auvergne et en France métropolitaine

Part dans la valeur ajoutée totale



Part en termes d'emploi



Source : INSEE - Comptes Nationaux et estimations d'emploi

Cet élevage est marqué par la baisse du nombre de vaches laitières et l'augmentation de la production de viande. Les productions porcine et avicole, en progression, restent encore marginales. Bien que récoltée sur une faible part du territoire, la production végétale alimente des filières importantes pour l'économie régionale. Localisées essentiellement dans les plaines de Limagne, avec la présence du groupe Limagrain, cette production est caractérisée par des produits à haute valeur ajoutée : maïs semence, betterave industrielle...

Un des points forts de la région réside dans la qualité de ses produits bénéficiant pour certains d'une AOC : la production de beurre place la région au 4^e rang, celle du fromage au 11^e rang avec des produits bien connus (Cantal, Salers, Saint-Nectaire...). Comme dans les autres régions, l'agriculture auvergnate est confrontée à la disparition des exploitations (environ 900 fermes chaque année). Ce phénomène est toutefois moins rapide qu'ailleurs. Son corollaire est l'agrandissement des surfaces moyennes par exploitation.

Parallèlement, la politique d'aide à la spécialisation renforce la professionnalisation du secteur. Même si l'agriculteur auvergnat est relativement plus jeune que son homologue des autres régions, l'âge moyen des exploitants reste cependant élevé. À l'avenir les cessions d'exploitations devraient s'accélérer. Sachant que la transmission de cette activité s'effectue beaucoup par reprise familiale, la question du renouvellement des exploitants et du maintien des exploitations va se poser avec force dans un futur proche. ➤

Les activités porteuses d'avenir : un enjeu d'importance

La recherche constitue en Auvergne un bon levier de développement.

La dépense consacrée à la recherche représente 2,5 % du PIB pour une moyenne de 1,7 % pour les régions de province. Ceci place la région au 4^e rang derrière l'Île-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

Cette activité de recherche emploie près de 6 500 chercheurs ou techniciens.

La recherche publique est marquée par la présence de structures importantes comme l'INRA et par des spécialités reconnues notamment en matière de volcanologie et de physique corpusculaire.

Mais la spécificité auvergnate se situe aussi et surtout dans le poids de la recherche privée représentant 64 % des effectifs et 80 % de la dépense, avec une spécialisation importante dans le domaine des pneumatiques, représentant 40 % des chercheurs privés.

Cette recherche privée s'insère au sein d'un réseau de transfert de technologie vers le monde des entreprises, caractérisé par des structures comme CASIMIR, l'ADIV, MEC@prod, Ali@tech.

En revanche, le développement des services aux entreprises et des TIC est nettement en retrait.

Ce sont pourtant, par excellence, les activités qui reflètent le dynamisme économique et présagent en partie de la croissance à venir. Le parc auvergnat ne représente que 1,4 % des établissements français des services aux entreprises.

La recherche en Auvergne : un atout pour la région

	Rang de l'Auvergne parmi les 22 régions métropolitaines	Auvergne	Moyenne provinciale
Emplois Recherche et développement (en ETP)	13	6 481	9 015
Emplois Recherche et Développement en entreprise (en ETP)	11	4 135	4 979
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) (en millions d'euros)	10	659	821
<i>dont DIRD des entreprises</i>	9	525	523
<i>dont DIRD de l'Administration</i>	13	134	298
Part de la DIRD dans le PIB	4	2,47 %	1,67 %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENSUR)

Ce secteur concourt pour 10 % à la valeur ajoutée régionale, ce qui classe l'Auvergne parmi les régions les moins productrices de richesse dans ce domaine.

Le secteur dépend beaucoup de centres de décision extra-régionaux (60 % des salariés) mais toutefois peu de l'étranger.

Si certaines activités ont le même poids que dans les autres régions (poste et télécommunications, fourniture de personnel), d'autres sont nettement déficitaires et attendues par les entreprises auvergnates : activités informatiques, publicité, études de marché, et surtout conseil, formation, traitement des déchets.

L'Auvergne n'abrite que 1 % des établissements français du secteur des

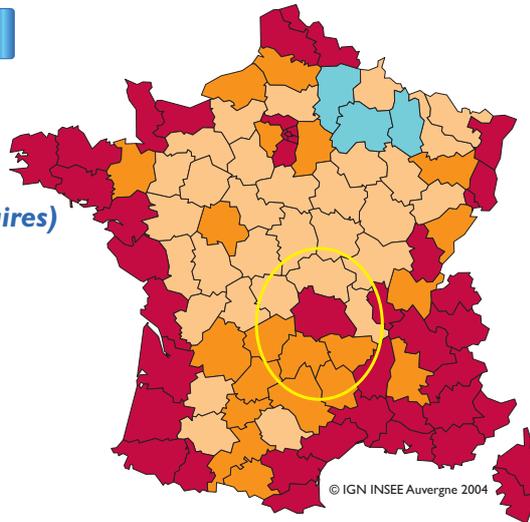
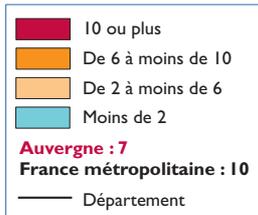
TIC. Les marges de progrès sont encore grandes.

Des avancées récentes sont cependant prometteuses : l'implantation du groupe Cap-Gémini (dont le projet concernerait à terme 250 emplois) dans l'agglomération clermontoise, le centre d'exploitation IBM (créant 300 emplois dont une grande part provient de la société Michelin) créé début 2005. Elles restent toutefois à conforter.

Le tourisme constitue aussi un levier pour le développement économique. La région est dotée d'un environnement naturel propice à cette activité : deux parcs régionaux, des structures récentes favorisant ce développement (Vulcania), des sites naturels et historiques, des stations thermales tendant à élargir leurs offres aux

Densité touristique

nombre de lits touristiques par km² (hors résidences secondaires)



Source : INSEE - Inventaire communal 1998

non-curistes. Les capacités d'accueil permettent d'héberger l'équivalent de 12 % de la population auvergnate auxquelles il faut ajouter les possibilités offertes par plus de 90 000 résidences secondaires.

Le nombre de nuitées rapporté à la population place la région en tête des régions sans bordure maritime, soulignant l'enjeu que représente le développement de cette activité.

Ses points faibles résident sans doute dans l'inégale qualité des équipements et une saisonnalité encore trop marquée où les inter-saisons ne sont pas assez mises en valeur. ➤

Les Hommes : le potentiel présent et à venir

Une région marquée par sa démographie

Auvergne a connu au cours des vingt dernières années une baisse continue de sa population.

Au 1^{er} janvier 2004, l'estimation de population de 1 327 000 habitants semble annoncer un renouveau avec 18 000 habitants de plus qu'en 1999.

La démographie auvergnate est caractérisée par la persistance d'un déficit naturel depuis le début des années quatre-vingt. Entre 1982 et 1990, la région a cumulé déficits naturels et migratoires ; de 1990 à 1999 le solde migratoire est redevenu faiblement positif. Depuis 1999, ce renouveau migratoire semble s'amplifier et est responsable à lui seul de la croissance observée.

Le déficit naturel ne cesse de s'aggraver en raison de la diminution des naissances. Le nombre annuel de naissances dans le milieu des années soixante-dix s'élevait à 20 000, au début des années 2000 ce nombre est de l'ordre de 13 500.

Il s'explique essentiellement par une baisse du taux de fécondité supérieure à la moyenne nationale. La région affiche un des taux de fécondité les plus faibles de France (1,64 enfants par femme contre 1,87 pour la France). Cette faible natalité s'ex-

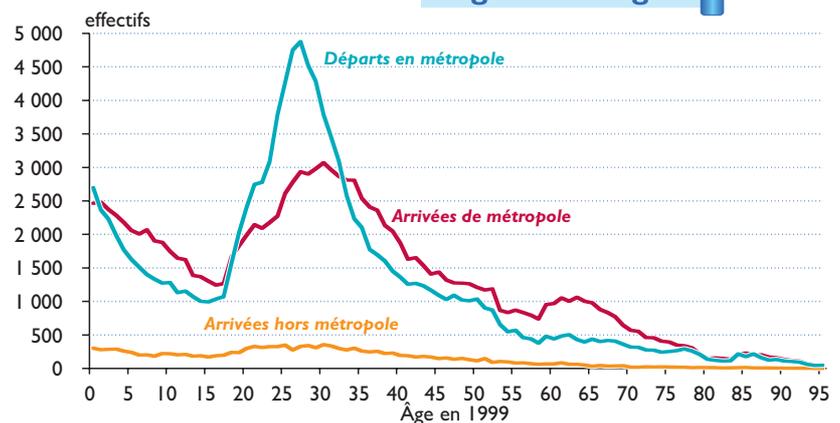
plique également par la structure par âge de la population.

Depuis une quinzaine d'années l'excédent migratoire semble s'amplifier et constitue un élément positif.

Cependant toutes les tranches d'âge ne sont pas concernées de façon identique.

En particulier les jeunes continuent de quitter la région pour s'insérer sur le marché du travail ce qui se traduit par un net déficit du nombre de jeunes de 18 à 29 ans.

Bilan migratoire 1990-1999 région Auvergne



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Les jeunes ménages sont plus nombreux à s'installer qu'à partir, ce qui permet indirectement et en partie de limiter les effets d'une faible fécondité. Les seniors viennent plus nombreux. Ces arrivées sont constituées de retours au pays, mais aussi de retraités y compris d'Europe du Nord.

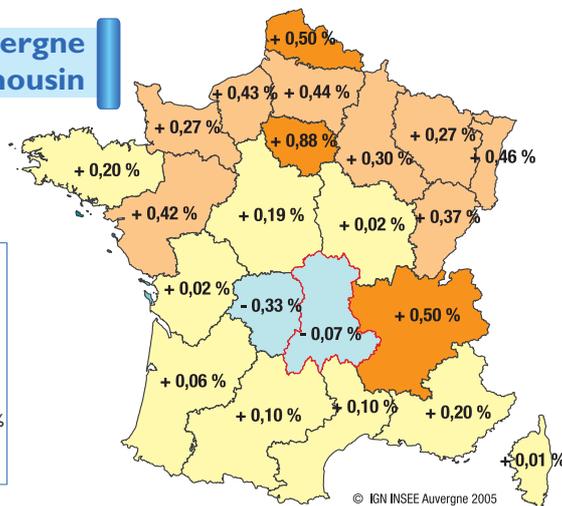
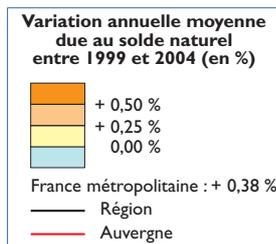
Le recul de la natalité et l'allongement de la durée de vie cumulés au profil migratoire régional ont pour conséquence inéluctable le vieillissement de la population. ➤

Des perspectives démographiques orientées à la baisse

L'avenir démographique de l'Auvergne est fortement corrélé à ces tendances lourdes. Même si les évolutions du début des années 2000 redonnent un peu d'espoir, d'ici à 2030 la population de la région devrait diminuer.

Suivant les différentes hypothèses envisagées, une baisse de population de 2 à 7 % sera enregistrée, tendance contraire à celle de l'évolution française. Cette baisse s'explique par l'impact du déficit naturel persistant qui annule à partir de 2010 l'excédent migratoire. Sans doute improbable car lié au comportement individuel, le seul scénario qui permettrait une augmentation durable de population serait celui d'une remontée du taux de fécondité associée au regain d'attractivité observé depuis 1999. Sur le territoire auvergnat, les évolutions à venir vont modifier les équilibres. Si sur les vingt dernières années, l'espace urbain a gagné autant de population que l'espace rural en a perdu, à l'avenir l'espace ru-

Un déficit naturel uniquement en Auvergne et en Limousin



Source : INSEE - Recensements de la population

ral va enrayer son déclin pour la partie la moins isolée. La croissance de l'espace urbain (notamment l'espace clermontois) va ralentir, voire à terme s'inverser (en particulier pour les autres métropoles auvergnates).

Seule la zone d'Yssingeaux marquée par un taux de fécondité élevé et une attractivité particulière devrait connaître une hausse sensible, à condition toutefois de se donner les moyens de retenir les jeunes. ➤

Évolution des activités et réduction de la main-d'œuvre

Une croissance modérée de l'emploi depuis 10 ans

Fin 2002, l'Auvergne compte environ 525 000 emplois. Après avoir connu un tassement au début des années quatre-vingt-dix, l'emploi a constamment progressé depuis 1994. En douze ans la région a gagné 31 000 emplois. Son rythme de croissance est toutefois inférieur au rythme national.

Cette évolution est marquée par deux tendances contraires : une baisse continue de l'emploi non sa-

larié qui a perdu sur la période 32 000 emplois ; une croissance continue de l'emploi salarié avec trois phases distinctes : une progression ralentie en début de période, une accélération sur la période 1994-2000 (période de reprise économique), un ralentissement depuis 2000. Le secteur des services assure une grande partie de cette croissance et en particulier celui des services aux entreprises qui

reste toutefois sous-représenté. L'industrie qui représente un emploi sur cinq a perdu sur la période 10 % de ses salariés. Des secteurs sont fortement touchés par la mondialisation : l'industrie textile, les équipements électriques et électroniques. Par sa structure d'activité, l'emploi auvergnat est caractérisé par un poids encore important des ouvriers et un taux d'encadrement inférieur à la moyenne française. ➤

Marché du travail : vers une réduction des forces vives à l'horizon 2015

Fin 2004, le taux de chômage auvergnat s'élève à 8,5 %. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, il est constamment plus faible que le niveau national.

Cet écart d'environ 1,5 point n'est pas forcément signe de dynamisme. Les zones les plus actives sont souvent celles où se portent les demandeurs d'emploi. Sur la période

1990-2002, l'adéquation entre la main-d'œuvre et l'offre d'emplois a connu deux types d'ajustement. Pendant la décennie des années quatre-vingt-dix, la population active

est marquée par l'arrivée sur le marché du travail des dernières générations du baby-boom d'après-guerre et par un accroissement des taux d'activité féminins. Elle a progressé plus vite que l'emploi. Cela ne s'est pas traduit par un accroissement du taux de chômage mais par une émigration d'actifs notamment des jeunes, ainsi que par une augmentation des navettes quotidiennes avec des régions limitrophes, en particulier Rhône-Alpes.

En revanche, depuis la fin des années quatre-vingt-dix, l'emploi progresse plus vite que la population active. Cela s'est traduit par une réduction du taux de chômage.

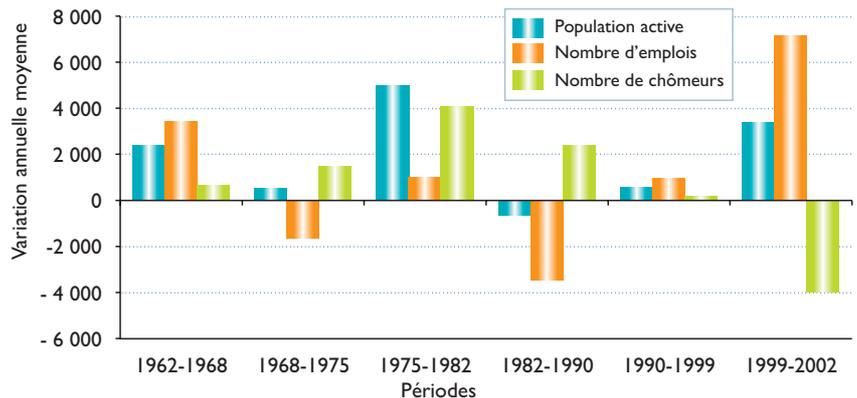
En 1999, la région comptabilisait 579 300 actifs. À l'avenir le nombre de ces actifs va diminuer. À l'horizon 2015, ils devraient être de 5 à 8 % moins nombreux.

Ce mouvement résulte de la faible fécondité, du déficit migratoire des jeunes et du départ en retraite des gé-

érations nombreuses du baby-boom. C'est un défi majeur pour les années à venir. Certains métiers sont déjà concernés par des moyennes d'âge

élevées en particulier les métiers d'encadrement et les professions intellectuelles supérieures, mais aussi les chefs d'entreprise. ➤

Fin des années quatre-vingt-dix marquée par une hausse de l'emploi et une baisse du chômage

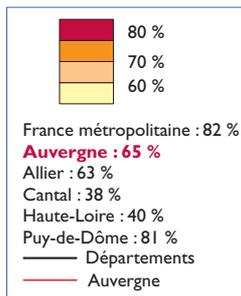


Source : INSEE - Recensements de la population - Estimations d'emploi pour 2002

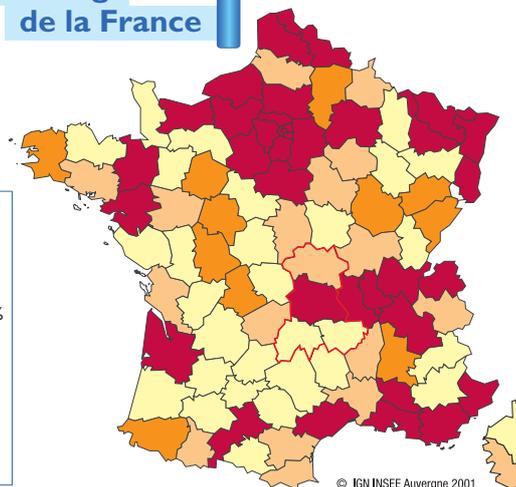
Patrimoine naturel et organisation humaine

Le Puy-de-Dôme à l'image de la France

Part de la population vivant dans l'espace à dominante urbaine en 1999



Source : INSEE - Recensement de la population 1999



Préserver une richesse naturelle

Le patrimoine naturel de l'Auvergne constitue une richesse à protéger.

C'est un atout pour son développement économique à travers la diversité de ses espaces et la richesse de ses ressources naturelles.

Dans cette perspective de développement durable, la région se caractérise par un partage fragile à préserver entre l'espace à dominante urbaine et celui à dominante rurale. ➤

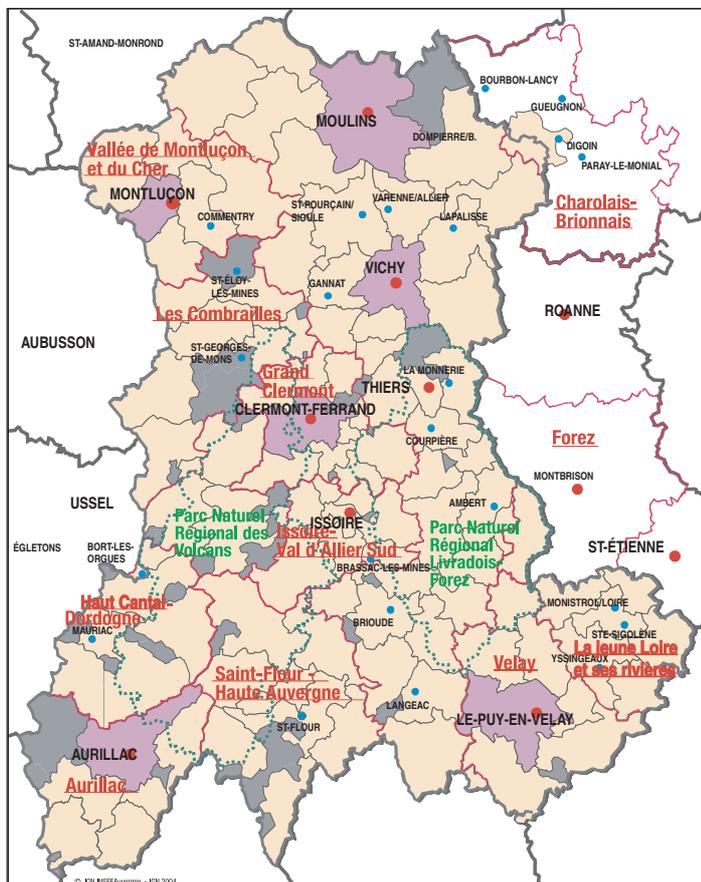
L'intercommunalité : un moyen pour financer des projets

Ce partage s'appuie sur une répartition sur le territoire d'un ensemble d'aires urbaines, de pôles d'emploi, de pôles de service et de bourgs ruraux jouant chacun à leur échelle, un rôle de pôles d'activité et de maintien des équipements favorisant l'implantation des populations. Au sein de ce territoire, Clermont-Ferrand se trouve au

centre d'un vaste espace urbain allant de Vichy à Issoire où résident 567 000 habitants.

En Auvergne, c'est la seule structure autonome de cette taille ayant atteint la masse critique pour rivaliser dans la cour des grandes métropoles européennes.

Des nouveaux territoires de projet



Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
31/12/2004

- Communautés de communes
- Communautés d'agglomérations

Source : DGCL
■ Communes non incluses dans un EPCI

Pays émergents
01/01/2005

- Périmètre de pays
- Dénomination du pays

Source : Préfectures

- Pôle urbain
- Pôle d'emploi de l'espace rural
- Région Auvergne
- Parc naturel régional
- Communautés de communes

La démographie et l'économie de la région sont sans nul doute liées au destin de cette métropole qui attire par ses activités, ses emplois, ses universités et grandes écoles.

Enfin l'intercommunalité constitue aussi un levier pour l'aménagement du territoire.

Les collectivités locales de la région l'ont bien compris. Son développement s'est fortement accéléré en Auvergne ces dernières années pour couvrir 92 % des communes et englober 96 % de la population début 2005.

Au cours de l'année 2004, plusieurs projets de Pays ont renforcé ce dispositif qui devrait permettre de mutualiser les moyens et d'impulser une nouvelle dynamique. ➤

[Cliquez ici pour accéder au sommaire](#)

Pour en savoir plus,
l'ouvrage réalisé en partenariat
avec la préfecture de région

L'Auvergne,

un diagnostic pour préparer l'avenir



en cinq grands thèmes
sur plus de 100 pages



en vente à l'Insee Auvergne

prix : 12 euros

Directeur de la publication

> René JEAN

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Pierre VALADOU

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> Imprimerie IMC

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

> Vente

Tél. : 04 73 19 78 73

Prix du numéro : 2,2 €